

#### Notre centre de formation ESFOR CONSEIL certifié QUALIOPFI

- **ESFOR CONSEIL** est une structure qui accompagne des personnes en reconversion professionnelle et propose des bilans de compétences, de carrière, des accompagnements VAE...
- Aujourd'hui nous sommes fiers de vous présenter notre toute nouvelle formation : **Conseiller en Insertion Professionnelle**. Préparez-vous à plonger dans une expérience d'apprentissage immersive et enrichissante, encadrée par des formateurs expérimentés et passionnés par leur métier.
- Nos formateurs sont le cœur battant d'ESFOR CONSEIL. Ils possèdent une vaste expérience dans le domaine de l'insertion professionnelle et la formation. Depuis de nombreuses années ils sont jurés du titre professionnel de conseiller en insertion professionnelle. Ils sont profondément investis dans la réussite de leurs apprenants.
- Votre confiance en nous est une source de motivation constante, et nous mettrons tout en œuvre pour vous offrir une expérience formative enrichissante et gratifiante.

#### Nos référents

##### Estelle MOLINARI – Directrice ESFOR CONSEIL



- J'ai fondé ESFOR CONSEIL pour accompagner individus et entreprises dans leurs parcours professionnels.
- Forte de vingt ans d'expérience dans le secteur de la formation et l'emploi, je suis intervenue auprès de nombreux publics (travailleurs handicapés, BRSA, cadres, jeunes, salariés...) et j'ai travaillé dans des environnements très variés (Pôle Emploi, ACI, conseils régionaux...)
- Je souhaite aujourd'hui continuer à transmettre la passion que j'ai pour mon métier

##### Jérôme BERTIN – Responsable formation



- Avec 23 années d'expérience (Mission Locale), je suis toujours passionné par l'accompagnement des personnes.
- Tout au long de ma carrière, j'ai développé une approche holistique et personnalisée pour répondre aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire que j'ai eu le privilège de suivre.
- Je suis impatient de partager mon expérience avec vous et de vous accompagner dans votre propre parcours professionnel.



## Nos locaux : modernisme et confort

- Nos salles sont non seulement esthétiquement plaisantes mais également pratiques.
- La propreté est importante pour nous, garantissant un environnement sain et confortable pour tous nos apprenants.
- Vous pouvez vous consacrer entièrement à votre formation, en toute confiance, et évoluer dans un environnement favorable à la réussite.



- Nous sommes convaincus de l'importance de faire des pauses régulières pour recharger ses batteries et favoriser la concentration.
- Vous pourrez vous détendre et parler avec vos collègues dans un contexte agréable.

- **ESFOR CONSEIL** vous propose également des espaces confortables et discrets pour téléphoner, et effectuer vos démarches en toute quiétude.
- Une connexion Wi-Fi ultrarapide vous est proposée.



Durée de la formation : 7 mois (1085 heures - dont 1 semaine de préparation l'examen et 1 semaine d'examen)

700 heures de formation en centre (soit 20 semaines) et 385 heures en entreprise (11 semaines) = 1050 heures (30 semaines de formation)

**Formation organisée en entrée et sortie permanente TOUTES LES 10 SEMAINES**

**Période d'intégration**

Accueil apprenants  
Présentation du contenu de la formation  
Organisation de la formation  
Adaptation et individualisation du parcours de formation  
Règlement intérieur

**Module 1 – Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé : 280 heures - (8 semaines dont 1 jour d'examen blanc) – 5 jours/semaine en présentiel**

Recherche d'information sur son territoire, sur les mesures et dispositifs d'insertion - Identification des partenaires de sa structure – Accueil du public sur le flux téléphonique et en premier entretien – Préparation et animation d'informations collectives – Préparation et conduite d'un entretien pour analyser la demande - Analyse de sa pratique - Gestion des conflits - Traitement administratif et rédaction d'écrits professionnels - EXAMEN BLANC (2 jours)

**2 semaines de stage (35 heures)**

**Module 2 – Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle – 175 heures (5 semaines dont 1 jour d'examen blanc) – 5 jours/semaine en présentiel**

Contractualisation d'un parcours d'insertion – Conduite d'entretien centré sur la personne et actualisation du diagnostic de situation - Accompagnement à l'élaboration du projet professionnel – Accompagnement à la réalisation du projet professionnel : recherche d'emploi, formation, création d'entreprise - conception, préparation et animation d'ateliers thématiques adaptés au public - analyse de sa pratique – Module Conseil en Évolution Professionnelle (Rôle / Public Concerné / Réseau Partenaire / Modalité financière des projets) - EXAMEN BLANC (2 jours)

**5 semaines de stage (175 heures)**

**Module 3 – Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle - 210 heures (5 semaines dont 1 jour d'examen blanc) – 5 jours/semaine en présentiel**

Méthodologie de projet pour prospecter des employeurs – recherche de données socio-économiques territoriales – appui technique aux employeurs - analyse d'un emploi – application de la réglementation relative à la non-discrimination dans l'emploi - contractualisation d'étapes dans la collaboration avec une entreprise – intégration et maintien d'un salarié dit spécifique dans l'entreprise – information QUALIOPi – EXAMEN BLANC (1 jour)

**4 semaines de stage (140 heures)**

**Module 4 – « Se préparer à l'examen final » – 35 heures (5 jours) - 5 jours/semaine en présentiel**

Information sur le contenu des épreuves et son organisation  
Accompagnement à l'écriture du dossier de production et du DP (Dossier Professionnel), simulation entretien  
Immersion en entreprise → 1 heure d'entretien avec chaque stagiaire + un bilan en fin de chaque stage

**COUT DE LA FORMATION : 9110 euros**



ESFOR CONSEIL- Siret n°87756186000041 - [www.esfor-conseil.fr](http://www.esfor-conseil.fr)

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°44540379454 auprès du Préfet de la Région Grand Est

### ● ORGANISATION DE LA FORMATION

#### ● DATES D'ENTREE ET DE FIN SUR L'ANNEE 2026 - 2027

- Nouvelle entrée en début de chaque CCP (toutes les 10 semaines)

SESSION	Dates commission T.P	Début	Fin	1 <sup>er</sup> stage (2 semaines)	2 <sup>ème</sup> stage (5 semaines)	3 <sup>ème</sup> stage (4 semaines)
4	17/06/2026 Avant le 4 mai	24 août 2026	2 avril 2027	28 sept au 9 oct 2026	7 déc au 8 janvier 2027	15 février au 16 mars 2027
5	22/07/2026 Avant le 31 aout	3 nov 2026	11 juin 2027	7 déc au 18 déc 2026	15 fév au 19 mars 2027	26 avril au 25 mai 2027
6	04/11/2026 Avant le 2 nov	11 janvier 2027	20 août 2027	15 février au 26 février 2027	26 avril au 28 mai 2027	5 juil au 2 aout 2027
7	Non à jour 2027.	22 mars 2027	29 oct 2027	26 avril au 10 mai 2027	5 juil au 6 août 2027	13 sept au 11 octobre 2027

#### ● DEROULEMENT DE LA FORMATION

- La formation se déroulera du lundi au vendredi, de 09H00 à 12H30 / 13h30 à 17h00



• Tous nos locaux et nos prestations sont accessibles à tous types de handicap



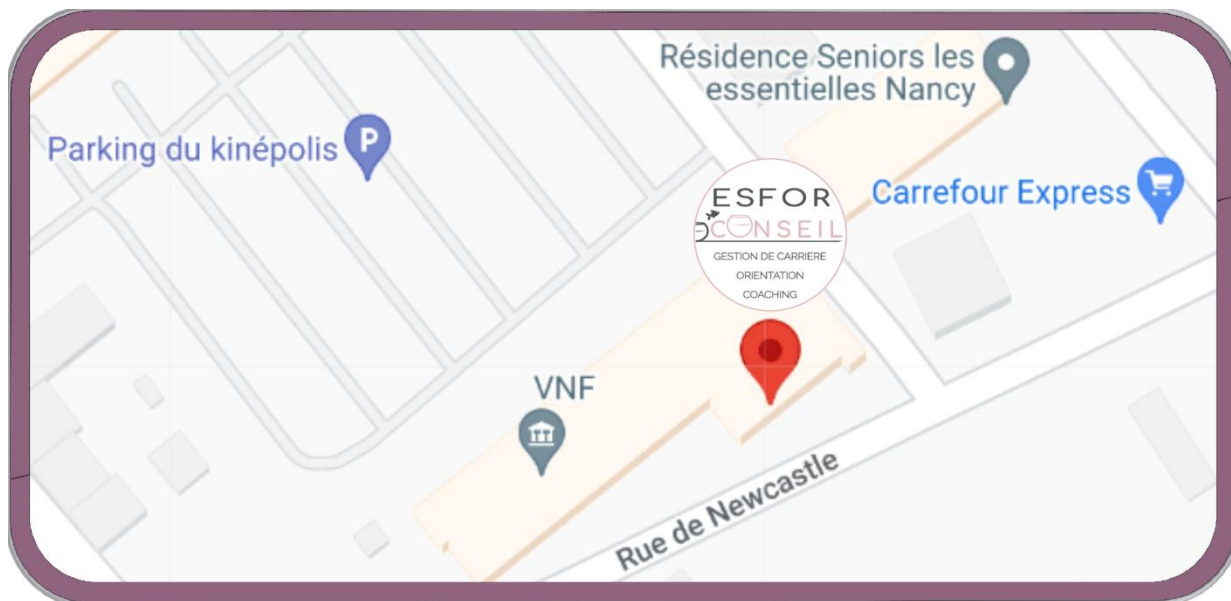
POSSIBILITE DE REALISER EN SUS LE MODULE OPTIONNEL « CONDUIRE UN BILAN DE COMPETENCES ».



## ● Lieu de la formation

### ● Esfor Conseil

- B'Coworker
- Immeuble Skyline – 2<sup>ème</sup> étage
- 171 rue de Newcastle – 54000 Nancy





## ● Accédez aisément à notre centre de formation

- **Situé à Nancy** dans le quartier **Rives de Meurthe**, au 171 rue de Newcastle.
- À proximité des grands axes routiers et des **transports en commun**, nous vous accueillons dans l'immeuble "le Skyline".
- **Trolley/Bus** arrêt « Deux-Rives - Olympe de Gouges » (lignes 1)
- **Gare SNCF** Nancy à 26 minutes à pied ou 15 minutes en Tram
- **Vous bénéficierez** d'une salle de formation, avec tous les équipements nécessaires (vidéo projecteur, grand écran, connexion WI-FI haut débit), d'une cuisine (frigo, vaisselles, four), d'un espace détente et de travail personnel.


## ● FINANCEMENTS

- Vous trouverez ci-dessous un tableau des financements possibles. La liste est non exhaustive.
- N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir de l'aide.



AIDE	STATUT DE DEMANDEUR	CRITERES d'OBTENTION	DOCUMENTS POUR LA DEMANDE	PRISE EN CHARGE	CONTACT
<b>Projet de Transition Professionnelle (PTP) anciennement CIF (Congé Individuel de Formation)</b>	Salariés du secteur privé en cours de contrat CDI, CDD, intérimaires, intermittents, sous certaines conditions.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Être salarié.</li> <li>- Cohérence du projet (</li> <li>- Pertinence du parcours de formation</li> <li>- Perspectives d'emploi (débouchés au niveau régional, notamment)</li> </ul>	Voir avec : <a href="https://www.transitionspro.fr/">https://www.transitionspro.fr/</a>	Ce dispositif permet la prise en charge du prix de la formation et le maintien d'une rémunération pendant la durée de l'action de formation.	<b>Transition Professionnelle Grand Est :</b> 
<b>Fondation deuxième chance</b>	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Personnes de 18 à 62 ans, ayant traversé de lourdes épreuves de vie</li> </ul>	<a href="https://www.deuxiemechance.org/etre-aide">https://www.deuxiemechance.org/etre-aide</a>	5000 euros maximum	
<b>AIF (Aide individuelle de Formation)</b>	- Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du projet professionnel par un stage et/ou enquêtes métiers (OBLIGATOIRE)</li> <li>- Formations non financées intégralement par le CPF</li> <li>Formations s'inscrivant dans le cadre d'un Projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE).</li> </ul>	- Demander un devis et un programme de formation à l'organisme en charge de la formation ciblées.	- La prise en charge de la formation correspond au coût de la formation, <b>limitée à 8000€ maximum, ou 5000€ dans le cas d'un CSP.</b>	- Faire valider auprès de son conseiller Pôle Emploi



AIDE	STATUT DE DEMANDEUR	CRITERES d'OBTENTION	DOCUMENTS POUR LA DEMANDE	PRISE EN CHARGE	CONTACT
<b>ARIF (Aide Régionale Individuelle à la Formation)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandeur d'emploi, inscrit à Pôle emploi et domicilié dans le Grand Est</li> <li>- Jeune de 18 ans révolus, sorti du système de formation initiale et suivi par une Mission Locale</li> <li>- Salarié dans le secteur privé, dans une démarche de reconversion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Priorité est donnée au public de plus de 30 ans.</li> <li>- Validation du projet professionnel par un stage et/ou enquêtes métiers (OBLIGATOIRE)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Votre CV</li> <li>- Une lettre de motivation</li> <li>- Un devis nominatif pour votre formation</li> <li>- Le calendrier et le programme de votre formation</li> <li>- La validation de votre projet par votre conseiller</li> <li>- La fiche de l'organisme de formation</li> <li>- Le certificat Qualiopi transmis par l'organisme de formation</li> </ul>	<p>Bénéficiez de l'aide régionale pouvant aller <b>jusqu'à 6 000€</b></p> <p><b>Info sur :</b></p>  <p><a href="https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-regionale-individuelle-a-formation-arif/">https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/aide-regionale-individuelle-a-formation-arif/</a></p>	<p>Demandeurs d'emploi : par votre conseiller (Pole Emploi, Mission Locale ou CAP Emploi). Salariés : Faites valider votre projet de formation par Transition Pro</p>
<b>CPF (Compte Personnel de Formation)</b>	Salarié ou demandeur d'emploi	Avoir travaillé au moins un an.	Les démarches s'effectuent par le CPF.	Voir votre espace personnel sur le compte personnel de formation.	<p><b>CPF</b></p> 